



2015 - 2016
Rapport annuel

Musée canadien de l'immigration du Quai 21



Musée canadien de l'immigration du Quai 21
Canadian Museum of Immigration at Pier 21

Canada 

Musée canadien de l'immigration du Quai 21

1055, chemin Marginal
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3H 4P7

T : 902-425-7770

F : 902-423-4045

Numéro sans frais : 1-855-526-4721

www.quai21.ca

info@quai21.ca

Publié par le Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Conçu par Azam Chadeganipour

Photo de couverture par Jonathan Bielaski

Cat. No CC521E-PDF

ISSN 1925-9832

© Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Canada

Canadian Museum of
Immigration at Pier 21



Musée canadien de
l'immigration du Quai 21

2015-2016

Rapport annuel



Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21



TABLE DES MATIÈRES

Message du président	2
Message de la chef de la direction	3
À propos du Musée canadien de l'immigration du Quai 21	4
Mandat, mission et lois applicables	6
Le Conseil d'administration	7
Direction et employés	8
Orientation stratégique	10
Principales priorités stratégiques	11
Architecture d'alignement des programmes	13
Résultats	14
Faits saillants de 2015-2016	30
Rapport de gestion	40
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	47
Rapport de l'auditeur indépendant	48
États financiers	50

MESSAGE DU PRÉSIDENT



C'est avec une immense fierté que le conseil d'administration du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 présente le rapport annuel 2015-2016 aux Canadiens.

L'année que nous venons de traverser a été capitale pour le conseil d'administration ainsi que pour le Musée lui-même, car notre vision d'un véritable musée national de l'immigration est devenue réalité. Lors de notre grande réouverture en juin 2015, nous avons lancé deux nouvelles expositions de classe mondiale. L'une raconte l'histoire importante du Quai 21 et l'autre, *L'histoire de l'immigration canadienne*, présente les récits d'immigration vers le Canada par d'autres points d'arrivée. Cette expansion a vu le jour en partie grâce au soutien financier du gouvernement du Canada.

L'exposition *L'histoire de l'immigration canadienne* comprend mon propre récit d'immigration, où je partage l'histoire d'un geste de bon voisinage qui a donné à ma famille le sentiment que le Canada était un réel chez-soi. Cette année, au cours de laquelle tant de Canadiens ont fait preuve de bienveillance pour les nouveaux arrivants, pensons à l'importance passée et présente de l'immigration pour notre pays.

Le nouveau Musée est véritablement un trésor national que je vous encourage à visiter et à explorer. Si vous ne pouvez pas vous rendre jusqu'à Halifax, venez nous rendre visite en ligne : faites l'expérience de l'exposition itinérante *Canada : Jour 1* tandis qu'elle voyage d'un bout à l'autre du pays, ou participez à l'une de nos occasions de partenariat ou à l'un de nos programmes. Je vous promets que vous ne le regretterez pas.

Nous devons remercier et reconnaître plusieurs personnes qui ont rendu possible cette année importante. Remercions premièrement le gouvernement du Canada pour sa vision et son engagement à créer un musée national dédié à l'histoire de notre immigration. En deuxième lieu, remercions les donateurs et les partenaires qui ont aussi vu l'importance du travail que nous faisons et qui nous ont offert un grand soutien. Troisièmement, remercions les membres du conseil d'administration et les bénévoles, passés et présents, qui ont travaillé sans relâche afin de préserver le trésor national qu'est le Quai 21 et créer une icône nationale. Quatrièmement, remercions le personnel et la direction qui ont donné vie à l'histoire et qui apprécient l'honneur et la responsabilité de leur travail. Finalement, remercions tous les Canadiens qui ont partagé leurs récits d'immigration avec nous. Nous sommes un musée d'histoires et nous n'existerions pas sans les récits personnels et touchants que vous avez partagés.

Merci

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Tung Chan'. The signature is fluid and stylized, with a long horizontal stroke at the end.

Tung Chan

Président du conseil d'administration

MESSAGE DE LA CHEF DE LA DIRECTION

Je suis heureuse de vous présenter notre rapport annuel 2015-2016 et je suis honorée de diriger une organisation qui a tant accompli depuis qu'on nous a accordé l'honneur de devenir le sixième musée national.

Cette année, nous avons terminé notre transformation physique et nous avons eu la réouverture d'un musée agrandi qui salue le rôle crucial que l'immigration a joué et jouera dans le façonnement de notre nation. Les réactions de nos visiteurs, en ce qui concerne nos nouvelles expositions, ont dépassé nos attentes. Nos visiteurs sont impliqués, touchés, inspirés et se souviennent de leurs propres récits d'immigration ainsi que de l'impact sur notre culture, notre économie et sur notre mode de vie qu'ont eu tous les arrivants au Canada.

La capacité de rejoindre ceux qui ne peuvent pas venir visiter le musée en personne a aussi été une priorité. Notre exposition itinérante, *Canada : Jour 1*, s'est rendue à Markham en Ontario et à Saskatoon et Moose Jaw en Saskatchewan et a reçu des critiques élogieuses, attirant un nombre de visiteurs incroyable. *Canada : Jour 1* continuera de voyager à travers le pays en 2017. C'est notre projet héritage pour les célébrations du 150e du Canada.

Vous pouvez aussi faire l'expérience du Musée en ligne. Notre site Web donne maintenant accès à une partie de notre collection d'histoires orales et de récits. Nous continuerons d'améliorer notre présence virtuelle afin de bien présenter les nouvelles histoires qui nous sont confiées, d'utiliser les nouvelles technologies et de rendre nos collections encore plus disponibles aux Canadiens.

C'est une période excitante pour le Musée et je suis fière d'être sa première directrice générale. Grâce au travail acharné et à l'engagement de notre personnel, au dévouement de nos bénévoles, au soutien des membres du conseil d'administration, à l'implication de nos nombreux partenaires et amis et à la générosité du gouvernement du Canada ainsi que de celle de nos nombreux donateurs, nous avons créé un trésor national.



Marie Chapman
Chef de la direction



À propos du Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Le Quai 21 est un lieu historique national qui, entre 1928 et 1971, a servi de point d'accès au Canada à près d'un million d'immigrants. L'endroit a aussi servi de point de départ à 368 000 militaires canadiens au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le Quai 21 a rouvert le 1er juillet 1999 à titre de centre d'interprétation et en février 2011, est devenu le Musée canadien de l'immigration du Quai 21, le seul musée national du Canada atlantique.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une société d'État fédérale. Son mandat consiste à explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.



LA FIÈRE HISTOIRE DU QUAI 21

Entre 1928 et 1971, le Quai 21 a accueilli près d'un million d'immigrants à la recherche d'aventure, d'emploi, de sécurité et de possibilités au Canada. On y retrouvait des réfugiés, des évacués, des épouses de guerre et des enfants déplacés. Ces personnes ont apporté une contribution inestimable au mode de vie canadien et à sa croissance en tant que nation.

Le Quai 21 a aussi joué un rôle essentiel au cours de la Seconde Guerre mondiale, en servant de ligne de ravitaillement en biens et en troupes vers la Grande-Bretagne.

En 1971, le Quai 21 a cessé ses activités de centre d'immigration canadien en raison de la baisse du nombre d'immigrants arrivant par la mer. Cependant, son histoire s'est poursuivie par la vision et le dévouement de la Société du Quai 21.



Des immigrants juifs d'après-guerre arrivent au Quai 21 à bord d'un navire inconnu. sans date Archives de la Bibliothèque publique juive, Montréal

LE MUSÉE DE LA SOCIÉTÉ DU QUAI 21

La Société du Quai 21, un organisme de bienfaisance sans but lucratif, fut fondée en 1988. Son rêve consistait à transformer le hangar d'immigration en musée de calibre mondial à la mémoire des personnes qui en ont franchi les portes et de l'importance de l'immigration dans l'histoire canadienne. Grâce aux efforts incessants et à la générosité de plusieurs supporteurs, le Musée du Quai 21 a ouvert ses portes le 1er juillet 1999.

LA NAISSANCE D'UN MUSÉE NATIONAL

En juin 2009, le Premier ministre canadien annonçait l'intention du gouvernement du Canada de créer un nouveau musée national au Quai 21 en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens. En février 2011, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est devenu le premier musée national situé au Canada atlantique.

En juin 2015, le Musée agrandi a ouvert ses portes, rendant hommage à l'histoire importante du Quai 21 ainsi qu'aux récits d'immigration passés et présents vers notre pays.

MANDAT, MISSION ET LOIS APPLICABLES

Le 25 novembre 2010, la législation créant le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a pris force de loi. En vertu de la *Loi sur les musées*, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une entité juridique distincte appartenant entièrement à l'État. Elle fonctionne de façon indépendante du gouvernement dans ses opérations journalières et sa programmation.

Les amendements de la *Loi sur les musées* confèrent au Musée le mandat suivant :

Explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

À titre de société d'État, faisant partie du portefeuille du Patrimoine canadien, le Musée contribue aussi à l'atteinte des objectifs politiques généraux du gouvernement fédéral. Le mandat d'intérêt public du Musée est exposé dans le préambule de la *Loi sur les musées*, qui énonce que « Chaque [musée national] :

- a) joue un rôle fondamental, seul ou en collaboration avec d'autres musées ou institutions analogues dans la conservation et la promotion, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, du patrimoine du Canada et de tous ses peuples, de même que dans la constitution de la mémoire collective de tous les Canadiens et Canadiennes et dans l'affirmation de l'identité canadienne;
- b) représente tant une source d'inspiration et de connaissance qu'un lieu de recherche et de divertissement qui appartient à tous les Canadiens et Canadiennes, et offre dans les deux langues officielles un service essentiel à la culture canadienne et accessible à tous.

Le Musée est aussi sous la gouverne du régime de contrôle et de responsabilité des sociétés d'État, créé en vertu de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Musée est tenu de respecter une gamme de dispositions provenant d'autres statuts, notamment : la *Loi sur l'accès à l'information*; la *Loi sur la protection des renseignements personnels*; la *Loi sur les langues officielles et Règlements*; et le *Code canadien du travail*, entre autres.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Musée agit comme un organe de gouvernance et est redevable de la gestion du Musée devant le Parlement, par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien. Le Conseil d'administration est responsable de l'orientation stratégique et de la supervision en général.

La *Loi sur les musées* prévoit un Conseil d'administration composé de 11 membres (un poste présentement vacant) nommés par le ministre avec l'approbation du gouverneur en conseil. Le Conseil d'administration est soutenu par quatre comités et un sous-comité des placements. Les quatre comités sont les suivants :

Un Comité exécutif et des finances, qui prend les décisions entre les réunions du Conseil d'administration, supervise la planification et la performance financières, les projets d'immobilisation, les placements et évalue la performance de la chef de la direction;

Un Comité de vérification et de gestion des risques, qui assume, entre autres, les responsabilités prescrites au chapitre 148 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*;

Un Comité des ressources humaines, de la gouvernance et des nominations, offrant des orientations stratégiques, supervisant la gestion des ressources humaines du Musée; et

Un Comité du développement, qui offre une orientation stratégique et supervise les activités de financement et les efforts de développement du Musée.

Président



Tung Chan
Richmond, C.-B.
Mandat : 7 mars 2013
au 6 mars 2017

Vice-Président



Troy Myers
Dartmouth, N.-É.
Mandat : 6 mars 2014
au 5 mars 2018



Mark Boudreau
Halifax, N.-É.
Mandat : 9 décembre 2010
au 5 mars 2017



Ralph Chiodo
Toronto, Ont.
Mandat : 25 novembre 2010
au 10 décembre 2018



John Hachey
Baie D'Urfé, Qc
Mandat : 10 avril 2014
au 9 avril 2018



Richard (Cy) LeBlanc
Grande-Digue, N.-B.
Mandat : 25 novembre 2010
au 10 décembre 2018



Phuong T.V. Ngo
Orléans, Ont.
Mandat : 25 novembre 2010
au 24 novembre 2016



Carrie Ross
Regina, Sask.
Mandat : 26 février 2015
au 25 février 2019



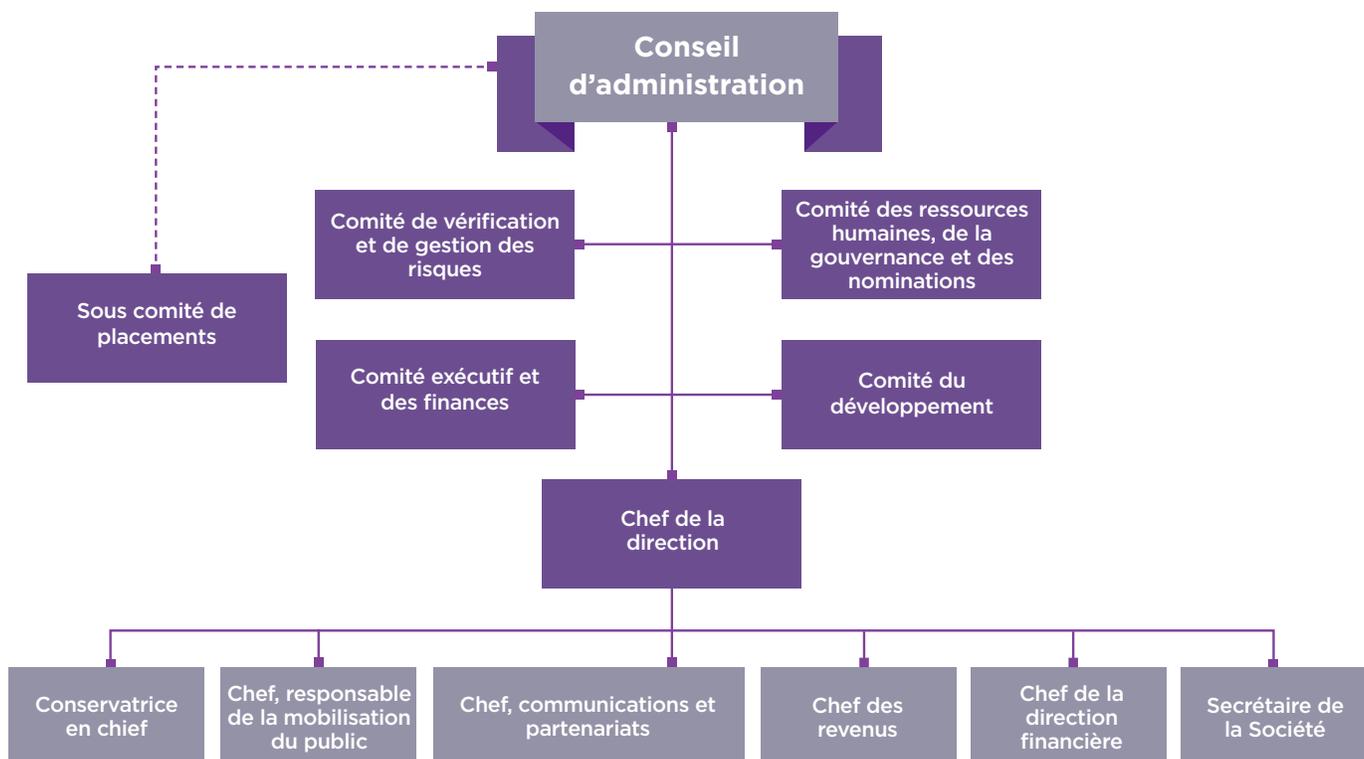
James (Bradley) Stafford, CPA, CA,
Vancouver, C.-B.
Mandat : 29 septembre 2011
au 28 septembre 2015



Dr. Frances Swyripa, PhD
Edmonton, Alb.
Mandat : 9 décembre 2010
au 16 décembre 2016

DIRECTION ET PERSONNEL

Alors que le conseil d'administration est responsable des résultats et des activités commerciales du Musée, la directrice générale, avec l'appui de son équipe de la haute direction, est responsable de l'administration quotidienne du rendement du Musée ainsi que de l'atteinte des objectifs.



Les employés et bénévoles du Musée

L'ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



De gauche à droite :

Carrie-Ann Smith
Fiona Valverde
Jennifer Sutherland
Marie Chapman
Monica MacDonald
Kendall Blunden
Jennifer Tramble

Marie Chapman, chef de la direction/directrice générale

Kendall J. Blunden, CPA, CA, chef de la direction financière

Tanya Bouchard, conservatrice en chef; Monica MacDonald conservatrice en chef,
par intérim

Carrie-Ann Smith, chef, responsable de la mobilisation du public

Jennifer Sutherland, chef, communications et partenariats

Jennifer Tramble, secrétaire de la Société

Fiona Valverde, chef des revenus

À la fin du mois de mars 2016, le Musée employait l'équivalent de 55 employés à temps plein. En plus de son personnel hautement engagé et dévoué, le Musée bénéficie d'un important réseau de fidèles bénévoles.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

L'orientation stratégique du Musée découle de son mandat et de sa vision sous forme d'objectifs et de priorités stratégiques :

Mandat

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a pour mission d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

Vision

Le Canada a été profondément façonné par l'immigration. Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 vise à inspirer les Canadiens et les Canadiennes et à leur permettre d'explorer leurs relations avec ces migrations. Nous espérons étendre cette conversation à l'échelle nationale.

Objectif stratégique

Les Canadiens et les Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.

Priorités stratégiques

- Être un musée d'exception nationalement pertinent
- Être un employeur d'exception
- Être une société d'État d'exception
- Être un chef de file et un partenaire d'exception

PRINCIPALES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Être un musée
d'exception
nationalement
pertinent

Être un **Musée d'exception nationalement pertinent** à la fois mobilisateur, reflet des expériences diverses et des contributions de tous les immigrants au fil de l'histoire canadienne, respecté pour son intégrité curatoriale et pertinent pour tous les Canadiens et Canadiennes dans l'ensemble du pays.

Être un
employeur
d'exception

Être un **employeur d'exception** qui crée un milieu de travail équitable, habilitant, sain et sécuritaire et un effectif productif, doté de principes, adaptable et représentatif de la diversité inhérente à la société canadienne.

Être une
société d'état
d'exception

Être une **société d'État d'exception** fiscalement responsable, bien gérée, respectant toutes les lois, politiques et directives applicables, et pleinement redevable des résultats envers les Canadiens et les Canadiennes.

Être un chef
de file et un
collaborateur
d'exception

Être un **chef de file et un collaborateur d'exception** afin d'élaborer les contenus et la programmation, d'accroître les occasions de faire connaître le Musée dans tout le pays et d'aider les institutions sœurs au sein du portefeuille du Patrimoine canadien à remplir leur mission auprès du plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes.



Le personnel faisant des entrevues d'histoire orale

ARCHITECTURE D'ALIGNEMENT DES PROGRAMMES

Afin de fournir au gouvernement et au Parlement des informations sur le rendement de ses activités, le Musée a mis au point une architecture d'alignement des programmes. Cela regroupe les activités clés du Musée selon les résultats attendus et définit les priorités stratégiques, les résultats clés et les activités pour chacune d'elles.

L'objectif stratégique global gouvernant toutes les activités du Musée découlent du mandat prescrit par la loi.

Objectif stratégique : *Les Canadiens et Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.*

Les principaux thèmes sont les suivants :

- ✿ Le rôle vital que l'immigration a joué dans l'édification du Canada;
- ✿ L'expérience des immigrants à leur arrivée au Canada; et
- ✿ Les contributions continues des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie du Canada.

Objectif stratégique

Les Canadiens et les Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.

Programme 1 : **Expérience des visiteurs et création de liens**

Les Canadiens et les Canadiennes ont accès à du contenu et à des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire du Canada et ils participent à leur élaboration.

Programme 2 : **Installations**

Les installations du Musée contribuent à une expérience enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.

Programme 3 : **Services internes**

Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

RÉSULTATS

Au cours de l'année financière 2015-2016, le Musée a atteint des priorités clés qui serviront de fondation à la prochaine période d'expansion. En voici les points saillants :

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 :

ÊTRE UN MUSÉE D'EXCEPTION NATIONALEMENT PERTINENT

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE CONTENU

Le contenu du Musée explore le thème de l'immigration canadienne, peu importe le point d'entrée au Canada, ainsi que la contribution de tous les immigrants à la création de la nation canadienne.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2016

- ✦ Amasser des histoires orales engageantes, des documents et des récits qui reflètent le mandat du Musée, la mosaïque culturelle canadienne ainsi que sa dualité linguistique pour des expositions itinérantes, l'exposition permanente du Musée et pour le Web.
- ✦ Continuer de cataloguer la collection du Musée sur la base de données *CollectiveAccess* afin d'améliorer la capacité du Musée à gérer son propre matériel et rendre ce matériel disponible aux Canadiens sur place et en ligne.



Résultats au 31 mars 2016

- ✦ Conformément à la Stratégie de développement de la collection, des histoires orales engageantes et des récits qui reflètent le mandat national du Musée sont en cours de collection.
- ✦ S'échelonnant sur plusieurs années, le projet visant à cataloguer la collection et à la rendre accessible sur la base de données *CollectiveAccess* se poursuit. 90 % de la collection a été cataloguée, atteignant ainsi l'objectif 2015-2016. Des défis techniques imprévus ont quelque peu retardé le lancement de la collection d'histoires orales de récits prévu en mars 2016. Des mises à jour technologiques sont en cours et la collection sera disponible en ligne au cours du premier trimestre 2016-2017.



Immigrants présentés dans le vidéo *AuCanada* lors de la réouverture du Musée

INTERPRÉTATION ET LIENS

Les expositions et la programmation sont innovatrices et intéressantes, elles encouragent la réflexion et révèlent la diversité de l'expérience des immigrants au Canada. Les visiteurs, qu'ils soient sur place ou en ligne, ont accès à un contenu, de même que des expériences, uniques et innovateurs dans les deux langues officielles.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2016

- ✦ Ouvrir le Musée agrandi en mai 2015 avec une cérémonie officielle d'ouverture en juin 2015.
- ✦ Lancement national de la première exposition itinérante, *Canada : Jour 1*, qui continuera jusqu'en 2017. Étendre la portée du Musée en lançant une exposition itinérante de malle paquebot pour les plus petites salles d'expositions.
- ✦ Héberger l'exposition temporaire *Empress of Ireland* en partenariat avec le Musée canadien de l'histoire.
- ✦ Augmenter le contenu en ligne de 20 % afin de mieux refléter la diversité de l'expérience d'immigration au Canada. Augmenter les visites Web annuelles de 10 %.
- ✦ Continuer à présenter des films en français ainsi que des films qui explorent une vaste gamme de cultures et de thèmes historiques par l'entremise de la série de films *Pleins feux sur la diversité*.

Résultats au 31 mars 2016

- ✦ Le Musée a réouvert ses portes en mai 2015 avec une cérémonie de réouverture en juin 2015. Les expositions ont été accessibles à temps, ont respecté le budget et reçoivent des commentaires très positifs du public.



- ❖ La première exposition itinérante du Musée, *Canada : Jour 1*, s'est rendue à Markham en Ontario et à Saskatoon et Moose Jaw en Saskatchewan et est réservée à travers tout le Canada pour l'année 2017.
- ❖ Trois plus petites expositions *Canada : Jour 1* ont été conçues en partenariat avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et seront présentées dans les bureaux d'IRCC du Canada ainsi que dans les ambassades canadiennes du monde.
- ❖ L'exposition *Empress of Ireland* a ouvert ses portes en novembre 2015.
- ❖ Une expansion continue du site Web et des stratégies numériques de mobilisation ont augmenté le contenu en ligne de 71 % et les visites du site Web de 34 %.
- ❖ La poursuite de programmes populaires, comme la série de films *Pleins feux sur la diversité*, le programme familial *Découvrez la culture* et des programmes communautaires ont attiré plus de 12 000 visiteurs au Musée.



Programme de groupe scolaire L'aventure du petit oursou

EXPÉRIENCE DU VISITEUR

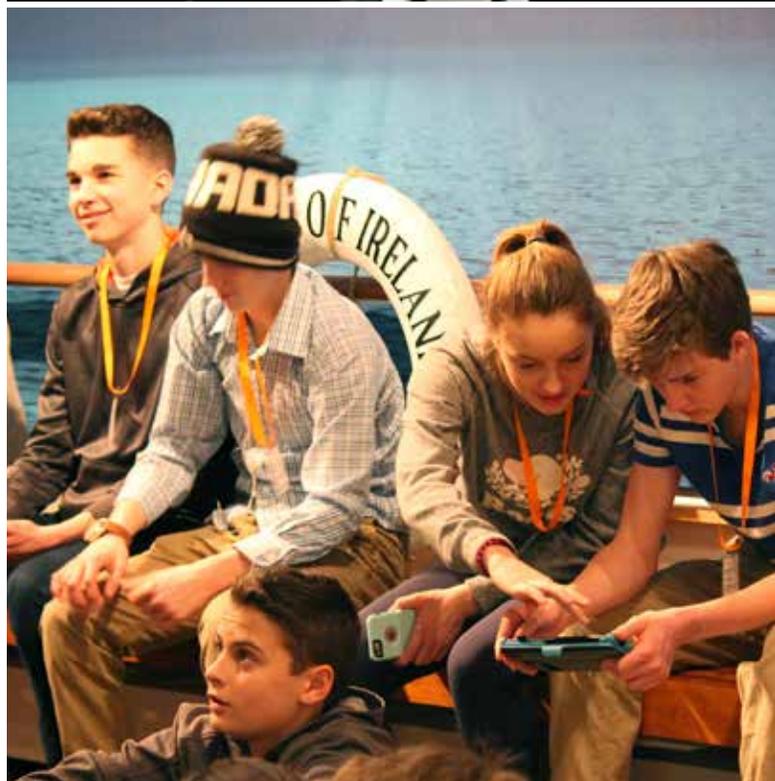
L'expérience du visiteur rend possible des liens personnels et émotionnels, bâtit la loyauté du public et engendre des visites répétées.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2016

- ✦ Ouvrir le Musée agrandi en mai 2015 avec une cérémonie officielle d'ouverture en juin 2015. S'assurer que les plans de l'année d'ouverture créent de l'engouement et génèrent des visites à l'échelle locale et internationale.
- ✦ S'assurer que l'expérience en ligne reflète le Musée agrandi.
- ✦ Récolter des données qualitatives et quantitatives sur les visiteurs et agir sur les éléments clés qui en ressortent.
- ✦ Lancer une série de conférences pour attirer de nouveaux visiteurs au Musée ou en faire revenir d'anciens.

Résultats au 31 mars 2016

- ✦ Un lancement réussi du Musée agrandi, comme le démontrent les visites, la couverture médiatique et les rétroactions quantitatives et qualitatives.
- ✦ Plus de 100 000 personnes ont fait l'expérience du Musée en 2015-2016, c'est-à-dire 49 578 visiteurs payants, 3 728 visiteurs non payants, 5 550 écoliers, 27 731 visiteurs du Centre d'histoire familiale Banque Scotia et 20 534 participants aux événements et à la programmation publique.
- ✦ 96,7 % des répondants au sondage ont dit avoir été satisfaits ou très satisfaits de leur visite, ce qui représente un record pour le Musée.



✦ La série *Le Quai 21 se raconte*, qui a mis en vedette les conférencières Esi Edugyan et Kim Thuy, a attiré plus de 600 participants.



ACCÈS ET SENSIBILISATION

Partout au pays, les Canadiens et Canadiennes ont un meilleur accès à la collection du Musée, à son expertise et à ses programmes. Le Musée bénéficie d'une grande notoriété ainsi que du soutien du public grâce à des stratégies de commercialisation et de marketing robustes et efficaces.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2016

- ✦ Mettre en œuvre un plan de marketing et de communication intégré afin de lancer le nouveau Musée sur de multiples plateformes.
- ✦ Continuer à mettre en œuvre la stratégie de marketing et de communication afin de soutenir le déploiement national de l'exposition itinérante *Canada : Jour 1*, menant aux célébrations de 2017.
- ✦ Continuer de faire la promotion du guide pour l'exposition *Canada : Jour 1* sous la forme d'une application mobile afin d'étoffer l'expérience de l'exposition et d'étendre sa portée.
- ✦ Continuer de faire croître la liste d'envoi grâce à une offre active aux usagers du Musée et accroître l'implication du public avec un bulletin d'information électronique mensuel.
- ✦ Exploiter les occasions de production de revenus et de sensibilisation du public, de concert avec le déploiement de l'exposition itinérante, *Canada : Jour 1*, ainsi qu'avec les célébrations du 150^e anniversaire du Canada.



Résultats au 31 mars 2016

- ✦ Le plan de marketing, de communication et de lancement numérique pour la réouverture du Musée a rapporté 240 mentions dans les médias (imprimés, diffusés et en ligne), atteignant plus de 35 millions de personnes et donc la valeur publicitaire s'élève à 746 000 \$.
- ✦ Succès du lancement de l'exposition *Canada : Jour 1* à Saskatoon et Moose Jaw en Saskatchewan, comme le démontrent la couverture médiatique positive, les visites et les 225 téléchargements de l'application mobile de tour guidé. L'exposition voyagera à travers le pays pour les activités commémoratives de 2017.
- ✦ Le bulletin d'information électronique a enregistré plus de 2 400 inscriptions.



Événement Pianos en duo parrainé par la Banque TD

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2 :

ÊTRE UN EMPLOYEUR D'EXCEPTION

SERVICES INTERNES

Le Musée sera un modèle de pratiques progressives, innovatrices et de gestion saine. Ses employés et ses bénévoles continueront à être habilités et dynamiques, avec un esprit d'entreprise, et ils continueront à respecter la mission et le mandat du Musée.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2016

- ✦ Continuer de mettre en œuvre un programme de gestion du rendement dans toute la société qui reconnaît les résultats ainsi que les valeurs fondamentales du Musée.
- ✦ Offrir des chances d'avancement et d'apprentissage au sein de l'organisation, appuyées par des possibilités de formation, de développement et d'éducation, avec un accent sur la formation linguistique.

Résultats au 31 mars 2016

- ✦ Haut niveau d'engagement et d'implication pour la réouverture du Musée.
- ✦ Engagement continu de plus de 90 bénévoles.
- ✦ 90 % des employés ont participé à des périodes de perfectionnement professionnel et ont profité de possibilités de formation.
- ✦ 73 % du personnel à temps plein est bilingue ou participe à une formation linguistique ainsi que quelques bénévoles.





Personnel et bénévoles du Musée

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 :

ÊTRE UNE SOCIÉTÉ D'ÉTAT D'EXCEPTION

SAINTE GOUVERNANCE

Le Musée satisfait ou dépasse les normes reconnues pour les sociétés d'État et a mis en place tous les outils nécessaires à une gouvernance saine et pleinement responsable.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2016

- ✦ Continuer à raffiner et à mettre en œuvre le cadre de gestion du rendement du Musée comme outil de surveillance et de reddition de compte et effectuer, au besoin, des changements de cap.
- ✦ Continuer à mettre à jour et à raffiner le plan de continuité des activités du Musée comme partie intégrante du régime de gestion des risques.
- ✦ Mettre en œuvre le plan de vérification interne et agir selon les éléments clés qui en ressortent.
- ✦ Célébrer la quatrième assemblée publique annuelle du Musée, exigée de toutes les sociétés d'État dans le cadre des bonnes pratiques de gouvernance, à Halifax en octobre 2015.

Résultats au 31 mars 2016

- ✦ Aucun rapport négatif du Bureau du vérificateur général du Canada en lien avec la gouvernance de la Société.
- ✦ Les résultats des deux vérifications internes terminées en 2015-2016 sur la gestion des risques de l'entreprise et la cybersécurité ont été implantés.



Tung Chan, le président du conseil d'administration lors de la rencontre publique annuelle

- ✦ Mettre en œuvre la nouvelle directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements.
- ✦ Résultats positifs continus de l'auto-évaluation annuelle de gouvernance du conseil d'administration, qui a été améliorée pour comprendre une évaluation qualitative.
- ✦ 100 donateurs, médias et amis ont assisté à l'assemblée publique annuelle du Musée qui a eu lieu à Halifax en octobre 2015.



L'assemblée annuelle publique du Musée à Halifax en octobre 2015

SAINE GESTION DES RESSOURCES

L'organisation et ses ressources sont alignées de sorte que le Musée peut respecter son mandat et adopter des pratiques saines et efficaces de gouvernance et de gérance.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2016

- ✦ Mettre l'accent sur les occasions de génération de revenus et sur la sensibilisation du public de concert avec le lancement du Musée agrandi.
- ✦ Parvenir à générer un revenu net de 2,49 millions de \$ (32 % du crédit de fonctionnement), comprenant 1,34 million de \$ provenant du développement des fonds.
- ✦ Identifier, solliciter et cultiver de bonnes relations avec d'importants donateurs pour soutenir les nouveaux espaces et programmes du Musée, continuer d'entretenir de bonnes relations avec les anciens donateurs et continuer les réussites des événements spéciaux de collectes de fonds.
- ✦ Continuer de travailler avec les autres musées nationaux pour ce qui est des services partagés, des occasions de promotions conjointes et de la programmation partagée.

Résultats au 31 mars 2016

- ✦ Le Musée a généré de lui-même un revenu net de 1,65 million de \$, ce qui est sous sa cible de 2,49 millions de \$, mais plus que le 1,46 million de \$ de 2014-2015.



- ✦ Deux nouveaux dons importants totalisant 300 000 \$ ont été faits et nous travaillons déjà pour en obtenir plus en 2016-2017. Le club de donateurs chefs de file (le Club Quai 21) est toujours actif avec 21 membres. Tous les événements de collecte de fonds ont dépassé leurs objectifs.
- ✦ La collaboration avec les autres musées nationaux a permis de faire des économies sur l'approvisionnement et a permis une collaboration dans des domaines comme la programmation, la coproduction d'expositions et le prêt d'artéfacts.



Les membres du Club du Quai 21 lors de l'exposition *Empress of Ireland*

INSTALLATIONS

Les installations du Musée ont été améliorées ou agrandies, selon les besoins, afin de fournir des locaux adéquats et accessibles pour les visiteurs, le personnel, les bénévoles ainsi qu'à la programmation et aux expositions. Les projets de construction sont gérés par un régime efficace de gestion de projets qui comprend des stratégies de gestion du risque robustes et un respect pour le caractère patrimonial du site.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2016

- ✦ Terminer les rénovations afin que le Musée agrandi puisse ouvrir ses portes à temps tout en respectant le budget.
- ✦ Les problèmes environnementaux des nouveaux locaux seront pris en charge et corrigés.
- ✦ Continuer de gérer les contrats de façon saine, transparente et responsable tout en respectant le budget et l'échéancier et en employant des pratiques efficaces de gestion de projets et du risque.

Résultats au 31 mars 2016

- ✦ Le Musée a rouvert ses portes en mai 2015 (comme prévu) et la grande réouverture a eu lieu en juin 2015. Le projet a respecté son budget.
- ✦ Les locaux du Musée satisfont aux normes de qualité de l'air ainsi qu'aux normes de sécurité et d'hygiène du milieu.
- ✦ Le Musée a continué à gérer ses contrats de façon saine, transparente et responsable tout en respectant le budget et l'échéancier en employant des pratiques efficaces de gestion de projets et du risque.



Espace à louer, la salle Kenneth C. Rowe

EXPLOITATION DES BÂTIMENTS ET SÉCURITÉ

Les installations du Musée sont sécuritaires, accessibles et sont entretenues de façon efficiente.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2016

- ✦ S'assurer que les mesures appropriées soient en place pour fournir une sécurité et protection constante au personnel, aux bénévoles, aux visiteurs et au matériel du Musée, et pour fournir l'accessibilité pour tous.
- ✦ Continuer à mettre en œuvre des éléments d'efficacité opérationnelle intégrés aux rénovations et à l'agrandissement (tel que passer au gaz naturel pour le système CVCA) et continuer à profiter de l'efficacité d'exploitation et des économies liées à un CVCA, un système électrique et un système de communication complètement opérationnels

Résultats au 31 mars 2016

- ✦ Poursuite de la conformité à tous les codes applicables et de maintenir notre nombre d'accidents à zéro.
- ✦ Les visiteurs ont accès à tous les endroits publics du Musée, peu importe leurs défis physiques, et peuvent pleinement profiter de l'expérience.
- ✦ Les expositions peuvent facilement être interprétées et sont accessibles aux gens ayant des difficultés visuelles ou auditives, ainsi qu'à ceux ayant des problèmes de mobilité.
- ✦ Les éléments d'efficacité d'exploitation du CVCA, du système électrique et du système de communication sont en cours d'achèvement.



Mme Barbieri devant sa photo, 50 ans plus tard

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4

ÊTRE UN CHEF DE FILE ET UN COLLABORATEUR D'EXCEPTION

RAYONNEMENT ET COLLABORATION NATIONAUX

Le Musée est un partenaire estimé pour ses institutions soeurs, avec qui la collaboration entraîne des expositions partagées, une formation croisée et un travail significatif qui permet de faire progresser les mandats respectifs de chacun. Le Musée est perçu comme un partenaire positif avec d'autres intervenants clés, y compris d'autres musées, des groupes culturels et d'immigration, des universités et des organisations touristiques.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2016

- ✦ Présenter des ateliers d'histoires numériques dans les régions où l'exposition *Canada : Jour 1* est présentée afin de donner une occasion unique au Musée d'accroître sa collection en recueillant des récits d'immigration numériquement.
- ✦ Coproduire et présenter l'exposition *Empress of Ireland* en partenariat avec le Musée canadien de l'histoire.
- ✦ Mettre en œuvre la stratégie d'engagement communautaire comme approche d'engagement communautaire qui fera naître de nouveaux publics à travers le pays.



L'ouverture de l'exposition *Empress of Ireland*

Résultats au 31 mars 2016

- ✦ Modification de la programmation des histoires numériques. Des activités de récits ont été présentées à Moose Jaw en Saskatchewan, conjointement avec l'exposition itinérante *Canada : Jour 1*.
- ✦ L'exposition *Empress of Ireland* a été présentée au Musée canadien de l'histoire de mai 2014 à avril 2015. Présentée sur place, du mois de novembre 2015 à novembre 2016.
- ✦ Des collaborations ont eu lieu avec plus de 15 communautés, universités, musées, entreprises et organisations médiatiques dont Patinage Canada, le ministère de la Défense nationale, l'aéroport international d'Halifax, l'université Western et Destination Canada.



Campagne publicitaire à l'aéroport international Stanfield d'Halifax



ICE COLD
Coca-Cola
SOLD HERE

ORIGINAL
Bazooka
BUBBLE GUM
5c

HEREFORD
CORNE
MADE IN A

SPAM SPAM SPAM SPAM SPAM
SPAM SPAM SPAM SPAM SPAM

PREMIER BUTTER
BEURRE CANADIEN



FAITS
SAILLANTS DE
2015-2016

- Réouverture du Musée
- *Canada : Jour 1*
- *Empress of Ireland*
- Collaborations
- La collection

RÉOUVERTURE DU MUSÉE



Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a célébré sa réouverture officielle le 25 juin 2015 avec l'inauguration de la salle sur l'immigration canadienne, une nouvelle exposition qui illustre les importantes contributions des nouveaux arrivants à la culture, à l'économie et au mode de vie du Canada, d'hier à aujourd'hui.

L'ouverture de la nouvelle salle sur l'immigration canadienne et la réouverture de la salle Rudolph P. Bratty ont souligné la dernière étape de l'expansion de 30 millions de \$ du Musée, qui a été terminée avec le soutien généreux du gouvernement du Canada.

La salle Rudolph P. Bratty explore la riche histoire du Quai 21 comme installation d'immigration entre 1928 et 1971, tandis que la salle sur l'immigration canadienne regarde au-delà des années du Quai 21 et explore l'histoire de l'immigration vers le Canada. Ces deux nouveaux espaces invitent la participation des visiteurs à l'aide de technologie numérique à la fine pointe et d'activités expérientielles immersives.

La cérémonie officielle de réouverture portait sur les thèmes centraux de voyage, d'arrivée, d'appartenance et d'impact, tel que présenté au travers du Musée. L'auteur Lawrence Hill a partagé des histoires personnelles d'immigration canadienne qui reflétaient chacun des thèmes. La cérémonie comprenait aussi des observations de Marie Chapman, chef de la direction du Musée canadien de l'immigration du Quai 21, de l'Honorable Julian Fantino, ministre associé de la Défense nationale, de Troy Myers, vice-président du conseil d'administration du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 et de l'Honorable Peter MacKay, ministre de la Justice et procureur général du Canada.



Au programme, on comptait des représentations musicales de la part de certains des artistes les plus acclamés au Canada, y compris la chanteuse gospel Linda Carvery, des artistes de DRUM!, Doris Mason, Hubert Francis et Trevor Gould et le chanteur classique Michael Ciuffo accompagné de Joshua Tamayo. De plus, Dinuk Wijeratne, accompagné de Daniel MacNeil, ont présenté une première de la pièce originale composée pour souligner la réouverture du Musée. La programmation s'est terminée avec une représentation de la chorale d'honneur des Halifax Boys.

« Notre réouverture est un moment décisif dans notre cheminement comme tout nouveau musée national canadien. Nous sommes honorés que les Canadiens d'ici et d'ailleurs aient l'occasion d'explorer l'histoire que nous partageons dans ce pays façonné par l'immigration ».

- Marie Chapman, chef de la direction
du Musée canadien de l'immigration du Quai 21

CANADA : JOUR 1

Présenté par RBC Fondation



L'exposition
Canada : Jour 1 au
musée de Markham

Découvrez *Canada : Jour 1*

Faites vos premiers pas, ayez vos premières impressions et vivez vos premières expériences comme nouvel arrivant au Canada.

L'expérience de l'immigration est marquée de premières fois. La première journée d'une personne dans un nouveau pays est remplie des premiers pas, des premières impressions et des premières expériences. *Canada : Jour 1* est appuyée au niveau national par la fondation de la RBC. Venez explorer les diverses expériences qu'ont eues les immigrants lors de leur première journée au Canada, de la confédération à aujourd'hui.

Des expériences uniques, partagées par les nouveaux arrivants, qui traversent les cultures et le temps sont soulignées de façon attentionnée à l'aide d'histoires orales, d'images d'archives, d'œuvres d'art originales, d'objets et de votre participation. Explorez *Canada : Jour 1* à travers les thèmes de la transition, de l'arrivée, des rencontres, de la recherche de son chemin et des réflexions. Vous ferez de nouveau l'expérience de votre première journée au Canada ou vous vous imaginerez dans les souliers d'un nouvel arrivant.

Les visiteurs peuvent partager leurs premières expériences et ainsi participer à l'évolution de l'exposition. Les Canadiens peuvent aussi télécharger l'application mobile gratuite afin d'explorer plus de récits personnels d'immigration, de partager leurs propres impressions et de participer à une conversation à l'échelle nationale @museeduQuai21 #CanadaJour1.

Canada : Jour 1 est une exposition itinérante produite par le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 comme projet héritage pour le 150e anniversaire de notre nation en 2017.

L'EMPRESS OF IRELAND



Des étudiants venus voir l'exposition *Empress of Ireland*

Le Titanic canadien - *L'Empress of Ireland* est une exposition dramatique qui mène les visiteurs au cœur de l'un des plus grands désastres maritimes de l'histoire du Canada. Des artefacts de ce qui était autrefois un magnifique paquebot, des documents historiques et des témoignages aident à donner vie aux histoires de pertes et de sauvetages, de désespoir et d'héroïsme. De plus, les visiteurs en apprennent sur la fameuse histoire de *l'Empress of Ireland*, y compris le rôle que ce navire a joué dans l'immigration canadienne et dans le développement du pays.

Considéré comme l'un des meilleurs navires dans la flotte du Chemin de fer Canadien Pacifique, *l'Empress of Ireland* a transporté des dizaines de milliers de passagers entre le Canada et la Grande-Bretagne au début du 20e siècle. Mais tôt dans la matinée du 29 mai 1914, sur les eaux brumeuses du fleuve Saint-Laurent, *l'Empress* a été frappée au côté par le charbonnier *Storstad*. Le paquebot a coulé en moins de 15 minutes. Plus de 1 000 personnes ont perdu la vie.

Le Titanic canadien - *L'Empress of Ireland* a été conçue en partenariat avec le Musée canadien de l'histoire où l'exposition a été présentée de mai 2014 à avril 2015. Elle est sur place dans la galerie Ralph et Rose Chiodo de novembre 2015 à novembre 2016.

COLLABORATIONS



Ann Shaw, présidente du Temple de la renommée de Patinage Canada, lors de l'exposition *Atterrissages parfaits*

L'une des priorités de 2015-2016 pour le Musée était le développement de collaborations stratégiques. Pendant l'année, plus de 15 collaborations importantes ont été établies avec des communautés, des universitaires, des musées, des entreprises et des organisations médiatiques. L'une de ces collaborations a été établie avec Patinage Canada pour les Championnats nationaux de patinage Canadian Tire 2016 organisés à Halifax en janvier 2016.

Le Musée a travaillé avec Patinage Canada afin d'élaborer une exposition temporaire appelée *Atterrissages parfaits*. Cette exposition était présentée au Musée de janvier à mars 2016 et explorait les récits d'immigration de certains des pionniers canadiens du patinage artistique, des entraîneurs et des bâtisseurs.

Les visiteurs pouvaient y trouver de l'information sur des personnages rayonnants comme John Knebli, un artisan talentueux qui est arrivé au Quai 21 en 1930 et Ellen Burka, une survivante de l'holocauste qui est arrivée au Canada en 1951 et qui a par la suite entraîné certains des patineurs les plus connus du pays, comme Toller Cranston. L'exposition explorait les liens importants entre le thème de l'immigration et celui des sports et était complétée par une programmation publique comprenant une tournée gratuite du public avec discussion ainsi que la présentation du film *Skate to Survive* à propos d'Ellen Burka, dans le cadre de *Pleins feux sur la diversité*.

« Atterrissages parfaits partage les histoires de bravoure et de force de ces immigrants arrivés dans leur nouveau pays et illustre comment le patinage les a aidés à surmonter les nombreux défis auxquels ils ont été confrontés. »

- Dan Thompson, directeur général de Patinage Canada

LA COLLECTION



Le personnel faisant
des entrevues d'histoire
orale

Les récits, les histoires et les entrevues sont ce qui donne vie à la collection du Musée canadien de l'immigration du Quai 21. L'une des priorités clés pour 2015-2016 était de rendre cette importante collection accessible à plus de Canadiens.

Un projet s'échelonnant sur plusieurs années visant à cataloguer la collection et à la rendre accessible en ligne par la base de données *CollectiveAccess* se poursuit. 90 % de la collection a été cataloguée et il est maintenant possible d'avoir accès à certaines histoires orales et certains récits sur le site Web du Musée. En 2016-2017, ainsi que pour les années à venir, plus de récits, d'histoires orales et d'images seront ajoutés afin de garantir que plus de Canadiens aient accès à cette ressource diversifiée concernant l'histoire de l'immigration de notre nation.

Nos historiens oraux traversent le pays pour récolter les récits d'immigration grâce à des entrevues d'histoire orale. Tous les jours, des Canadiens partagent leurs histoires personnelles d'immigration avec nous, que ce soit sur place lorsqu'ils viennent nous visiter, en ligne par le dépôt de récits, par notre programmation publique ou grâce aux efforts que nous déployons pour aller chercher ces histoires. Récolter, conserver et partager les récits d'immigration de notre pays est au cœur de ce que nous faisons.

*« Ce n'est pas uniquement à propos de nous ou de nos familles.
Lorsque nous partageons nos récits, nous nous motivons
mutuellement et nous améliorons notre communauté. »*

- Daisy Au, Vancouver, Colombie-Britannique

RAPPORT DE GESTION

Les amendements à la *Loi sur les musées* qui ont fait du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le Musée) une société d'État définissent son objectif fondamental. Le Musée a comme principal objectif d'inciter les Canadiens à créer et à explorer les récits, les thèmes et l'historique de l'immigration canadienne qui se poursuivent de nos jours.

Il le fait par l'entremise de trois activités de programmation :

Expérience des visiteurs et création de liens : Les Canadiens et Canadiennes ont accès à du contenu et à des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants à travers l'histoire canadienne et ils participent à leur élaboration.

Installations : Les installations du Musée contribuent à une expérience enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.

Services internes : Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

Performance

L'exercice 2015-2016 est la sixième année d'opérations pour le Musée canadien de l'immigration du Quai 21. Tel que décrit dans le présent rapport annuel, le Musée a obtenu des résultats significatifs envers tous ses engagements prévus au Plan d'entreprise 2015-2016. La réalisation des principales priorités a préparé le terrain en vue du lancement du Musée agrandi en juin 2015.

Résultats financiers et perspectives

En février 2011, le Musée a commencé à fonctionner à titre de société d'État et s'est efforcé de remplir son

mandat de véritable musée national. Il a mis en place les installations, la technologie et l'équipe nécessaires pour assurer la croissance du Musée, tant par sa taille que son rayonnement. Au cours de l'exercice 2015-2016, le Musée a réalisé les principales priorités qui ont préparé le terrain en vue de la finalisation de cette période de croissance, notamment :

- Le 25 juin 2015, le Musée présentait sa grande réouverture, y compris le lancement de deux nouvelles expositions, marquant ainsi l'achèvement d'un plan de développement des immobilisations et de la thématique de cinq ans. Le Musée agrandi a bien été reçu par les visiteurs, accueillant son plus grand nombre de visiteurs à ce jour.
- En novembre 2015, l'exposition *Empress of Ireland*, développée en partenariat avec le Musée canadien de l'histoire, a été lancée avec des programmes publics et des programmes d'éducation complémentaires. L'exposition sera sur place jusqu'en novembre 2016.
- *Canada : Jour 1*, la première exposition itinérante du Musée, a été lancée en juin 2014 et voyage toujours à travers le pays, racontant les récits des expériences des nouveaux arrivants lors de leur premier jour au Canada. *Canada : Jour 1* continuera à traverser le pays et fera partie des activités de commémoration d'En route vers 2017.
- Le projet d'histoires numériques et le programme d'histoires orales ont recueilli des histoires d'immigration de partout au Canada.
- Une présence accrue sur le Web et de nouvelles stratégies de mobilisation numériques ont augmenté le contenu en ligne et attiré des visiteurs virtuels au Musée.

Deux nouveaux postes à temps plein ont été ajoutés. L'un d'eux a été comblé en 2015-2016 et l'autre sera comblé en 2016-2017. Trois postes à temps plein ont été abolis en raison d'une restructuration, ce qui porte le compte des postes équivalents à des emplois à temps plein à 55, un de moins que ce qui avait été prévu pour constituer une équipe complète. Bien qu'il ne soit pas prévu de combler ce poste pour l'instant, la direction générale continuera à évaluer les besoins opérationnels en conjonction avec la situation financière.

Exploitation

Les résultats des activités de l'exercice ont généré une perte nette de 470 000 \$. Avec les 3 033 000 \$ d'actif net non affecté de 2014-2015, l'affectation interne de 70 000 \$ des revenus du fonds de dotation et la préservation du capital de 91 000 \$ au fonds de dotation, l'actif net non affecté est de 2 402 000 \$ en date du 31 mars 2016.

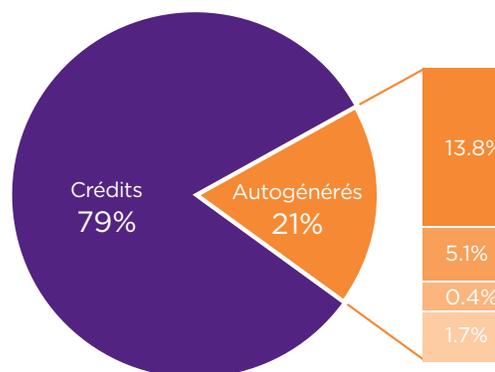
Les fonds disponibles pour l'exploitation du Musée sont constitués de crédits parlementaires et de revenus autogénérés qui comprennent les produits d'exploitation, les dons, les intérêts et produits divers, de même que les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation.

Selon la comptabilité d'exercice, les crédits ont augmenté de 899 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016, passant de 8 920 000 \$ à 9 819 000 \$. En 2012-2013, le Musée a commencé à recevoir 7 700 000 \$ de crédits parlementaires réguliers approuvés par le parlement. Le solde de 2 119 000 \$ en crédits parlementaires de l'exercice se terminant le 31 mars 2016 est l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations.

Les produits d'exploitation, les dons, les intérêts et produits divers étaient de 1 882 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016, comparativement à 1 728 000 \$ en 2014-2015 et sont inférieurs aux prévisions budgétaires. L'augmentation est principalement attribuable à des dons plus généreux, à l'augmentation des ventes de la billetterie, de la boutique et du Centre d'histoire familiale Banque

Scotia, compensés par une baisse des événements spéciaux, des intérêts et produits divers. Les dons ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, mais sont inférieurs aux prévisions budgétaires de 2015-2016. Les fluctuations sont toutes deux attribuables au moment où les grands dons ont été encaissés. Les ventes de billets, de la boutique et du Centre d'histoire familiale Banque Scotia ont augmenté, notamment en raison de l'ouverture des nouvelles expositions. Bien que les visites aient atteint des niveaux record, les résultats réels sont plus faibles que les prévisions budgétaires. Les événements spéciaux étaient moins nombreux que l'exercice précédent, car un événement de collecte de fonds n'a pas eu lieu et la vente aux enchères d'items de grande valeur n'a pas été répétée en 2015-2016. Les intérêts et produits divers plus faibles que les prévisions budgétaires s'expliquent par la réduction du solde de trésorerie suite à l'achèvement du projet d'immobilisations.

Provenance des fonds d'exploitation 2015-2016



- Crédits parlementaires (comptabilité de trésorerie)
- Produits d'exploitation
- Dons
- Intérêts et autres
- Produits nets sur les placements du fonds de dotation

Les produits financiers nets du fonds de dotation de 161 000 \$ sont compris dans l'État des résultats de l'exercice se terminant le 31 mars 2016. De ce montant, 70 000 \$ ont été grevé d'une affectation interne par le Musée pour être utilisé ultérieurement et 91 000 \$ ont été utilisés pour la préservation du capital du fonds de dotation, conformément aux politiques du Fonds de

dotation approuvées par le Conseil d'administration. Ces montants se reflètent dans les États financiers de 2015-2016 sous forme de transfert de l'actif net non affecté vers l'actif net grevé d'une affectation interne et l'actif net du fonds de dotation, respectivement.

Les gains et pertes non réalisés sur les placements ne sont pas enregistrés comme des produits, mais plutôt comme des gains et pertes de réévaluation cumulés dans l'État de la situation financière. Une diminution nette des gains de réévaluation cumulés de 184 000 \$ a été constatée pour l'exercice, ce qui entraîne un rendement global net négatif de 23 000 \$ pour les placements du fonds de dotation, comparativement au rendement positif de 545 000 \$ pour l'exercice 2014-2015.

Les charges de l'exercice se terminant le 31 mars 2016 ont été plus élevées qu'en 2015, allant de 11 235 000 \$ en 2014-2015 à 12 823 000 \$. Elles étaient cependant inférieures aux prévisions budgétaires. L'augmentation des dépenses était prévue au budget et est principalement attribuable aux opérations accrues du Musée. Les dépenses totales comprennent l'amortissement des immobilisations, qui a augmenté de 878 000 \$ par rapport à la même période en 2015, en raison de l'achèvement du projet d'immobilisations. Les dépenses de publicité, de promotion et de reconnaissance ont augmenté de 348 000 \$ par rapport à l'année précédente en raison de la campagne de publicité nationale annonçant le Musée agrandi. Le loyer et frais connexes ont augmenté de 313 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 principalement en raison de l'ajout de l'espace du Hangar 22. Les frais liés au personnel ont augmenté de 357 000 \$, mais étaient néanmoins inférieurs aux prévisions budgétaires. Les coûts réduits d'exposition et programmation de 497 000 \$ compensent ces augmentations, principalement en raison du coût réduit du développement des expositions permanentes, temporaires et itinérantes. Les autres dépenses représentent une augmentation nette de 189 000 \$, principalement en raison des coûts de cérémonie d'ouverture du Musée de 55 000 \$ et des coûts d'exploitation de l'édifice liés à l'agrandissement de l'espace.

Le 16 juillet 2015, tous les musées nationaux ont reçu la directive (C.P. 2015-1105), en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, visant à aligner les politiques, lignes directrices et pratiques en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor. Le Musée est actuellement en train de mettre à jour ses politiques. Il est prévu que les politiques corrigées de frais de déplacement et d'accueil seront mises en œuvre au mois de juin 2016. Le Musée a également changé comment certaines dépenses sont présentées pour qu'elles soient plus transparentes. Certains frais de déplacement et d'accueil étaient préalablement répartis aux activités qu'elles appuyaient, mais sont maintenant présentés comme un total. Cette reclassification des dépenses n'a pas eu d'impact sur le résultat d'exploitation net ou sur l'actif net.

Situation financière

L'actif a diminué de 4 547 000 \$ à 30 966 000 \$ en date du 31 mars 2016, principalement en raison de la diminution de la trésorerie de 3 641 000 \$ et des créances de 1 016 000 \$, compensés par des augmentations des immobilisations de 30 000 \$, de la trésorerie et des placements du fonds de dotation de 46 000 \$ et des stocks de 41 000 \$. La diminution de la trésorerie est principalement attribuable à l'acquisition d'immobilisations pour l'agrandissement du Musée. La diminution des créances est principalement attribuable à la réception de la TVH due aux coûts associés au projet d'immobilisations. L'augmentation des immobilisations est principalement attribuable au projet d'immobilisations lié à l'agrandissement du Musée, compensée par l'amortissement. L'augmentation des stocks reflète les nouveaux produits offerts après la réouverture du Musée.

La trésorerie et les placements du fonds de dotation atteignaient 7 846 000 \$ en date du 31 mars 2016, comparativement à 7 800 000 \$ en 2015. Cette augmentation est due aux dotations reçues de 69 000 \$ et des pertes de placements au fonds de dotation réalisés et non réalisés de 23 000 \$, qui représentent le produit net global du fonds de dotation pendant l'exercice.

Le passif a diminué de 3 962 000 \$, pour en arriver à 20 705 000 \$ en date du 31 mars 2016, principalement en raison d'une diminution de 1 476 000 \$ des créiteurs et charges à payer, et d'une diminution de 2 610 000 \$ des apports reportés afférents aux immobilisations, compensée par une augmentation de 124 000 \$ des produits reportés. La diminution des créiteurs et charges à payer s'explique principalement par les coûts associés au projet d'immobilisations. La diminution des apports reportés afférents aux immobilisations s'explique par l'amortissement. L'augmentation des produits reportés s'explique par les dates auxquelles les revenus de location et d'événements spéciaux ont été reçus.

L'actif net comprend l'actif net non affecté et l'actif net du fonds de dotation. L'actif net non affecté a diminué de 631 000 \$, passant à 2 402 000 \$ en date du 31 mars 2016, en raison du résultat d'exploitation net de l'exercice, de l'affectation interne des produits financiers nets des placements du fonds de dotation et de la préservation du capital du fonds de dotation.

L'actif net du fonds de dotation de 7 859 000 \$ en date du 31 mars 2016 comprend les dotations cumulatives de 7 433 000 \$, les gains nets de réévaluation cumulés de 74 000 \$ et l'actif net grevé d'une affectation interne de 352 000 \$. L'actif net du fonds de dotation a augmenté de 46 000 \$ en date du 31 mars 2016, en raison des dotations reçues de 69 000 \$, des revenus nets du fonds de dotation grevé d'une affectation interne de 70 000 \$ et de la préservation du capital de 91 000 \$, compensés par une diminution des gains nets non réalisés de 184 000 \$.

Risques d'affaires

Risques financiers

Le Musée est exposé à plusieurs risques financiers en lien avec ses activités et avec sa trésorerie et placements de fonds de dotation. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autres risques de prix).

L'objectif à long terme de la politique d'investissement pour le fond de dotation du Musée est de générer des rendements réels à long terme afin de suppléer aux frais de programmation, d'éducation, d'accessibilité à l'éducation et d'autres frais de même nature tout en préservant en permanence le capital du fonds de dotation.

Pour limiter les risques afférents à la trésorerie et aux placements du fonds de dotation, le Musée investit dans un portefeuille diversifié administré par des gestionnaires de placement professionnels. Les placements du Musée sont régis par une politique d'investissement approuvée par le Conseil d'administration qui est revue annuellement. Le sous-comité de placements appuie le Musée dans la surveillance et la gestion de son portefeuille et comprend des experts indépendants expérimentés en matière d'investissement. De plus, le Musée a recours aux services d'un conseiller en placements indépendant afin d'appuyer le travail du sous-comité de placements. Avec l'évolution constante du marché de l'investissement, le sous-comité de placements recommande des rajustements à la composition de l'actif afin de réduire le risque global du portefeuille et établit des répartitions cibles permettant des variations dans la ventilation des catégories d'actifs à l'intérieur d'une fourchette donnée.

Le Conseil d'administration et la direction ont jugé que les risques financiers actuels étaient d'un niveau raisonnable. Les notes aux états financiers présentent une analyse détaillée des risques financiers.

Autres risques d'affaires

Les paiements versés en remplacement d'impôts (PERI) ne représentent pas encore une pression financière importante pour le Musée, comme c'est le cas pour d'autres musées nationaux. Les PERI, classés comme un coût fixe non discrétionnaire, représentent une compensation versée aux municipalités pour les pertes encourues par les propriétés de sociétés d'État qui ne sont pas assujetties à l'impôt foncier. En 1996, le Conseil du Trésor a approuvé un régime de gestion qui dévoue

la responsabilité des PERI de Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC) aux organismes individuels. À l'instar du TPSGC, la plupart des ministères, organismes et sociétés d'État n'ont pas reçu le pouvoir d'obtenir des ajustements annuels de leurs appropriations pour tenir compte des augmentations des PERI. Il était prévu que cela puisse éventuellement poser des défis aux petits organismes culturels, comme les musées. Des discussions se poursuivent avec les organismes centraux, le TPSGC et d'autres ministères concernés pour trouver une solution appropriée à ce problème.

Contrairement à d'autres musées nationaux, le Musée n'est pas propriétaire des locaux du Quai 21. Il les loue plutôt à l'Administration portuaire de Halifax, un apparenté. En 2015-2016, le Musée a vu son loyer augmenter de façon significative, conformément au bail de 40 ans négocié au nom du Musée, avec l'espace supplémentaire. Ce loyer continuera à augmenter pendant la durée du bail. Pour le Musée, cela représente une pression importante que les crédits parlementaires d'exploitation ne couvrent pas.

Les pressions financières deviendront de plus en plus lourdes au-delà de l'exercice 2016-2017, car le loyer et les augmentations de salaires, de même que les dépenses en immobilisations, ne sont pas inclus dans les crédits accordés. Il est prévu que les budgets des quelques années à venir seront équilibrés, mais il faut mentionner que cela se fonde sur une gestion serrée des dépenses, une augmentation du nombre de visiteurs et des revenus autogénérés, de même que des cibles de collecte de fonds ambitieuses.

Stabilité financière et capacité à générer des revenus

Bien avant de devenir une société d'État, l'organisation fonctionnait comme société à but non lucratif autosuffisante. L'organisation a prouvé par le passé qu'elle est capable d'opérer selon ses moyens sans dépasser son budget, et elle entend continuer à le faire au cours des années à venir.

Le Musée est confiant de pouvoir administrer ses ressources actuelles à court terme, mais sa viabilité financière à long terme fait face à plusieurs défis de taille.

En 2016-2017, les frais liés au personnel et les dépenses non discrétionnaires d'exploitation de l'édifice dépasseront les crédits parlementaires de 7 700 000 \$. Bien que les fonds autogénérés puissent couvrir les frais de programmation, de marketing, de diffusion et d'administration pour les cinq prochaines années, cette méthode sera insuffisante à plus long terme. De plus, des exigences d'immobilisation prévues à moyen et à long terme exigeront du financement au-delà des capacités de génération actuelles du Musée.

Le Conseil d'administration et la direction sont fermement engagés à faire croître la part de budget provenant des revenus autogénérés, dont la billetterie, les revenus de location, la boutique et les activités de financement comme les grands donateurs, les dons planifiés, les événements spéciaux et les dons annuels.



États financiers

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Exercice terminé le 31 mars 2016

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction a établi les états financiers inclus dans le présent rapport annuel conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public et elle répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. Les états financiers comprennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les estimations et le jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

Pour assumer sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers, la direction a établi et maintient des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments sont conçus dans le but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les avoirs sont protégés et contrôlés, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et aux règlements qui en découlent, à la *Loi sur les musées*, aux règlements administratifs du Musée et à l'instruction en vertu de l'article 89 de la LGFP.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière d'information financière et de contrôle interne. Le Conseil a établi un comité de vérification et de surveillance des risques conformément à l'article 148 de la LGFP. Les membres de la direction ne siègent pas au Comité de vérification et de surveillance des risques. Cependant, le Comité rencontre la direction, l'auditeur interne du Musée et l'auditeur externe indépendant pour voir comment ces parties s'acquittent de leurs responsabilités à l'égard des états financiers et discuter de points concernant l'audit, les contrôles internes et autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification et de surveillance des risques a examiné les états financiers avec l'auditeur externe. Sur la recommandation du Comité de vérification et de surveillance des risques, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers inclus dans le présent rapport.

L'auditeur externe du Musée, soit le vérificateur général du Canada, examine les états financiers et fait rapport à la ministre du Patrimoine canadien, responsable devant le Parlement du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

La chef de la direction,



Marie Chapman

La chef de la direction financière,



Kendall J. Blunden, CPA, CA

Le 16 juin 2016



Auditor General of Canada
Vérificateur général du Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée canadien de l'immigration du Quai 21, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur les musées* et ses règlements, aux règlements administratifs du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 ainsi qu'à l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* décrite à la note 1 afférente aux états financiers.

Pour le vérificateur général du Canada,



Heather McManaman, CPA, CA
directrice principale

Le 15 juin 2016
Halifax, Canada

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de la situation financière

Au 31 mars 2016

(en milliers de dollars)

	2016		2015
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie	2 936	\$	6 577
Créances (note 3)	194		1 210
Stocks	151		110
Charges payées d'avance	57		64
	3 338		7 961
Trésorerie et placements du fonds de dotation (note 9 a)	7 846		7 800
Immobilisations (note 4)	19 781		19 751
Collections (note 5)	1		1
	30 966	\$	35 513
Passif et actif net			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer (note 6)	729	\$	2 205
Produits reportés (note 7)	193		69
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	19 783		22 393
Actif net			
Non affecté	2 402		3 033
Grevé d'une affectation interne (note 10)	352		282
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	74		258
Fonds de dotation (note 9 b)	7 433		7 273
	10 261		10 846
	30 966	\$	35 513

Obligations contractuelles (note 13)

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

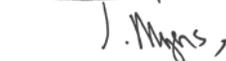
Au nom du Conseil d'administration :

Le président du Conseil d'administration,



Tung Chan

Le vice-président du Conseil d'administration,



Troy Myers

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2016

(en milliers de dollars)

	2016	2015
Produits		
Exploitation (tableau 1)	1 353 \$	1 242 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations transférées de la Société du Quai 21 (note 8)	408	488
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations reçus d'un apparenté (note 8)	83	24
Dons	494	362
Remboursement de loyer (note 11)	–	575
Intérêts et produits divers	35	124
	<u>2 373</u>	<u>2 815</u>
Charges (tableau 2)		
Expérience des visiteurs et création de liens	2 993	3 401
Installations	5 352	3 939
Services internes	4 478	3 895
	<u>12 823</u>	<u>11 235</u>
Résultat d'exploitation net avant les crédits et les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation	(10 450)	(8 420)
Crédits (note 12)	9 819	8 920
Produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation (note 9)	161	224
Résultat d'exploitation net	<u>(470) \$</u>	<u>724 \$</u>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

	2016	2015
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	258 \$	(63) \$
(Gains) pertes réalisés sur les placements du fonds de dotation reclassés dans les résultats	(5)	(25)
Gains (pertes) non réalisés sur les placements du fonds de dotation	(179)	346
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	74 \$	258 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

	Non affecté	Grevé d'une affectation interne	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Fonds de dotation	2016	2015
Actif net au début de l'exercice	3 033	\$ 282	\$ 258	\$ 7 273	\$ 10 846	\$ 9 311
Résultat d'exploitation net	(470)	–	–	–	(470)	724
Virement à (de) (note 10)	(161)	70	–	91	–	–
Gains (pertes) de réévaluation	–	–	(184)	–	(184)	321
Dotations reçues (note 9 b))	–	–	–	69	69	490
Actif net à la fin de l'exercice	2 402	\$ 352	\$ 74	\$ 7 433	\$ 10 261	\$ 10 846

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2016

(en milliers de dollars)

	2016	2015
Activités de fonctionnement		
Crédits reçus	7 700 \$	7 700 \$
Autres rentrées de fonds	3 149	1 010
Sorties de fonds – personnel et fournisseurs	(11 288)	(7 859)
Intérêts reçus	33	123
	(406)	974
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(3 074)	(8 854)
	(3 074)	(8 854)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements du fonds de dotation	(1 315)	(2 921)
Cession de placements du fonds de dotation	1 085	2 207
	(230)	(714)
Activités de financement		
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	–	2 200
Apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations	–	1 036
Dotations reçues	69	490
	69	3 726
Diminution de la trésorerie	(3 641)	(4 868)
Trésorerie au début de l'exercice	6 577	11 445
Trésorerie à la fin de l'exercice	2 936 \$	6 577 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

1. Pouvoir, objectifs et activités

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le « Musée ») a été constitué le 25 novembre 2010 en vertu de la *Loi sur les musées*. Le transfert et la cession des actifs, des ententes et des documents de la Société du Quai 21 et de la Fondation du Quai 21 ont été effectués le 3 février 2011. Le Musée est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le 16 juillet 2015, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor conformément à ses obligations juridiques, et présenter la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. Le Musée a comparé ses politiques en matière de frais de déplacement et d'accueil avec les instruments du Conseil du Trésor et constaté qu'elles étaient généralement alignées. Les différences relevées n'ont pas été jugées importantes; cependant, des modifications aux politiques s'imposaient pour les aligner pleinement avec les politiques du Conseil du Trésor. Le Musée est en voie d'actualiser ses politiques. On prévoit que les politiques révisées en matière de frais de déplacement et d'accueil seront mises en œuvre en juin 2016.

Le mandat du Musée est d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

Les activités du Musée sont réparties en trois secteurs qui se complètent mutuellement pour réaliser tous les aspects de son mandat. Voici les trois secteurs :

a) Expérience des visiteurs et création de liens

Recherche et développement de contenu; interprétation et création de liens, incluant programmation publique et expositions; rayonnement national et partenariats; services et structure d'accueil des visiteurs, incluant les activités des bénévoles.

b) Installations

Gestion des installations en mettant l'accent sur l'exploitation de l'édifice; sécurité; améliorations locatives, incluant projets d'immobilisations.

c) Services internes

Gouvernance; gestion des ressources; développement et affaires publiques, incluant marketing, communications, activités commerciales, location des installations, parrainages et partenariats avec la collectivité.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public.

Le Musée comptabilise les apports selon la méthode du report pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

i) Crédits

Le gouvernement du Canada verse des fonds au Musée au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations correspondantes acquises.

Les crédits qui sont affectés à des charges déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les crédits qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel le crédit est approuvé.

ii) Dons

Les dons comprennent les apports reçus d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers, des fondations et des sociétés.

Les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits et les charges de contrepartie pour les biens et services donnés en nature sont comptabilisés à la juste valeur de marché à la réception.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe pour des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des dépenses connexes sont engagées.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Dons (suite)

Les dotations sont assujetties à des restrictions d'origine externe qui précisent que le capital du fonds de dotation doit être conservé en permanence. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net de l'exercice au cours duquel elles sont reçues selon la méthode du report pour les apports.

Les produits financiers sur les placements du fonds de dotation général ne sont pas affectés et le Musée les comptabilise en produits dans l'exercice où ils sont gagnés. Les produits financiers gagnés peuvent, par la suite, être grevés d'une affectation interne par le Musée, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration, pour être dépensés à une date ultérieure ou réinvestis pour préserver le capital. Les produits financiers gagnés sur le fonds de dotation pour l'éducation sont affectés, et peuvent être reportés et comptabilisés en produits lorsque les services sont rendus.

iii) Produits d'exploitation

Les fonds provenant des activités du Musée et qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits lorsque les biens sont livrés ou les services sont rendus.

iv) Services des bénévoles

Les bénévoles offrent leur temps pour aider le Musée dans ses activités. En raison de la difficulté de leur attribuer une juste valeur, les apports sous la forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

v) Apport de biens

Les apports de biens reçus dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

c) Collections

Le Musée réunit des collections d'anecdotes, d'artefacts, d'histoires orales et d'images qui sont liées à son mandat d'explorer le thème de l'immigration au Canada. Ces collections sont élaborées par divers domaines de recherche au sein du Musée.

Les collections du Musée sont comptabilisées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière, en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Les objets achetés pour les collections du Musée sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets donnés au Musée pour ses collections ne sont pas comptabilisés.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Immobilisations

Les immobilisations achetées sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les travaux en cours pour les projets d'immobilisations sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. L'amortissement commence lorsque les actifs sont prêts pour leur utilisation prévue et virés aux améliorations locatives et à l'exposition permanente.

Le coût moins la valeur de récupération estimative des immobilisations est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux suivants :

Immobilisations	
Améliorations locatives	5 à 15 ans
Exposition permanente	10 ans
Base de données sur l'immigration et les navires	5 ans
Matériel de bureau et ordinateurs	3 à 5 ans

f) Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime pour couvrir le coût des services rendus au cours de l'exercice. Conformément à la loi en vigueur, le Musée n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser d'autres cotisations à l'égard des services passés ou de combler les déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel les salariés rendent les services et représentent l'obligation totale du Musée au titre des prestations de retraite.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

g) Utilisation d'estimations

La présentation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif et la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de la période de présentation de l'information financière. Les montants réels pourraient différer de ceux présentés. Les durées de vie utile des immobilisations représentent les éléments les plus importants pour lesquels la direction a recours à des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et tout rajustement requis est comptabilisé dans les états financiers de l'exercice au cours duquel il est connu.

h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date des opérations.

Les actifs et passifs monétaires ainsi que les éléments non monétaires inclus dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur qui sont libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des états financiers. Les gains et pertes de change non réalisés sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Au cours de l'exercice de règlement, les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats et le montant cumulatif des gains et pertes de réévaluation est repris dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

i) Instruments financiers

Le Musée a classé tous les actifs et passifs financiers dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur ou dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût. Le Musée soumet les instruments financiers à un test de dépréciation annuel afin de déterminer s'il existe des éléments probants objectifs de moins-value. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation net de l'exercice où elles surviennent.

i) Placements

Les placements du fonds de dotation du Musée peuvent être constitués de titres de capitaux propres internationaux, d'obligations à revenu fixe et d'actifs de substitution et sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Ces placements sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes découlant des variations de valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes réalisés sur les placements sont comptabilisés dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les évaluations à la juste valeur de ces placements sont décrites à la note 16 a) ii).

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

- i) Instruments financiers (suite)
- ii) Autres instruments financiers

Les autres instruments financiers du Musée comprennent la trésorerie, les créances, ainsi que les créditeurs et charges à payer, et sont classés dans la catégorie des éléments évalués au coût. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût.

3. Créances

	2016	2015
Créances – tiers	60 \$	20 \$
Créances – ministères et organismes gouvernementaux	134	1 190
	194 \$	1 210 \$

Les montants à recevoir des ministères et organismes gouvernementaux sont le résultat du cours normal des affaires, sont à recevoir au net dans les 30 jours et ne portent pas intérêt.

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2016
Travaux en cours pour les projets d'immobilisations	233 \$	– \$	233 \$
Améliorations locatives	21 482	7 262	14 220
Base de données sur l'immigration et les navires	46	46	–
Matériel de bureau et ordinateurs	847	662	185
Exposition permanente	5 631	488	5 143
	28 239 \$	8 458 \$	19 781 \$

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2015
Travaux en cours pour les projets d'immobilisations	11 331 \$	– \$	11 331 \$
Améliorations locatives	13 402	5 289	8 113
Base de données sur l'immigration et les navires	46	38	8
Matériel de bureau et ordinateurs	820	521	299
	25 599 \$	5 848 \$	19 751 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

5. Collections

Les collections du Musée sont présentées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière, en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Au cours des exercices terminés les 31 mars 2016 et 2015, le Musée n'a engagé aucune charge pour l'achat d'objets pour ses collections et n'a tiré aucun produit de la vente d'objets de collection.

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2016	2015
Créditeurs et charges à payer – tiers	589 \$	2 038 \$
Créditeurs et charges à payer – ministères et organismes gouvernementaux	140	167
	729 \$	2 205 \$

Les montants dus aux ministères et organismes gouvernementaux sont le résultat du cours normal des affaires, sont payables à vue et ne portent pas intérêt.

7. Produits reportés

Les produits reportés que le Musée a comptabilisés au 31 mars sont comme suit :

	2016	2015
Solde au début de l'exercice	69 \$	181 \$
Fonds reçus au cours de l'exercice	445	289
Fonds comptabilisés en produits au cours de l'exercice	(321)	(401)
Solde à la fin de l'exercice	193 \$	69 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

8. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports d'immobilisations et des apports affectés, dont les crédits, pour l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés sont amortis en résultat selon la même méthode que les immobilisations connexes. Les variations du solde des apports reportés au cours des exercices terminés le 31 mars sont comme suit :

	Transfert de la Société du Quai 21	Crédits	Autres apports	2016
Solde au début de l'exercice	408	\$ 20 775	\$ 1 210	\$ 22 393
Ajouter :				
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	–	–	–	–
Déduire :				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(408)	(2 119)	(83)	(2 610)
Solde à la fin de l'exercice	–	\$ 18 656	\$ 1 127	\$ 19 783

	Transfert de la Société du Quai 21	Crédits	Autres apports	2015
Solde au début de l'exercice	896	\$ 19 795	\$ 198	\$ 20 889
Ajouter :				
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	–	2 200	–	2 200
Autres apports reçus d'un apparenté pour l'acquisition d'immobilisations	–	–	1 036	1 036
Déduire :				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(488)	(1 220)	(24)	(1 732)
Solde à la fin de l'exercice	408	\$ 20 775	\$ 1 210	\$ 22 393

La partie inutilisée des apports reportés afférents aux immobilisations était de 2 \$ au 31 mars 2016 (2 642 \$ en 2015). Les autres apports reçus d'un apparenté ont été versés par l'Administration portuaire d'Halifax selon le contrat de location des installations au Quai 21 pour des améliorations locatives aux installations.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

9. Fonds de dotation

a) Trésorerie et placements du fonds de dotation

La trésorerie et les placements du fonds de dotation sont constitués des éléments suivants :

	2016		2015	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	66 \$	66 \$	203 \$	203 \$
	66	66	203	203
Fonds de placement				
Instruments à taux fixe	4 699	4 666	4 517	4 581
Actifs de substitution	3 007	3 114	2 822	3 016
	7 706	7 780	7 339	7 597
	7 772 \$	7 846 \$	7 542 \$	7 800 \$

Voici un rapprochement au 31 mars de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et de l'actif net du fonds de dotation :

	2016	2015
Actif net du fonds de dotation	7 433 \$	7 273 \$
Comptabilisation des produits financiers nets cumulés du fonds de dotation des exercices antérieurs	266	266
Comptabilisation des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	161	224
Préservation du capital de l'exercice considéré	(91)	(224)
Report des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	3	3
Gains de réévaluation cumulés	74	258
Trésorerie et placements du fonds de dotation (à la juste valeur)	7 846 \$	7 800 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

9. Fonds de dotation (suite)

b) Actif net du fonds de dotation

Au cours de l'exercice, le Musée a reçu des dotations s'élevant à 69 \$ (490 \$ en 2015). De plus, une somme de 91 \$ a été comptabilisée comme une augmentation directe au fonds de dotation pour la préservation de son capital (224 \$ en 2015).

L'actif net du fonds de dotation a généré des produits financiers nets réalisés de 161 \$ (224 \$ en 2015). Au 31 mars 2016, le fonds de dotation avait des gains non réalisés de 74 \$ (des gains non réalisés de 258 \$ en 2015).

Au 31 mars, le fonds de dotation comprenait les dotations cumulatives suivantes :

	2016	2015
Dotations reçues de la Fondation du Quai 21	4 874 \$	4 874 \$
Autres dotations reçues	2 145	2 076
Préservation du capital	414	323
Actif net du fonds de dotation à la fin de l'exercice	7 433 \$	7 273 \$

10. Actif net grevé d'une affectation interne

L'actif net grevé d'une affectation interne représente les produits financiers gagnés sur les placements du fonds de dotation général qui n'ont pas été dépensés. Conformément à l'approbation du Conseil d'administration, le Musée grevé d'une affectation les montants à être dépensés à une date ultérieure ou pour préserver le capital. En 2016, une somme de 70 \$ a été grevée d'une affectation pour être dépensée à une date ultérieure (aucune en 2015) et un montant de 91 \$ a été grevé d'une affectation pour préserver le capital du fonds de dotation (224 \$ en 2015). Le montant est présenté dans les états financiers comme un virement de l'actif net non affecté à l'actif net grevé d'une affectation interne et à l'actif net du fonds de dotation.

11. Remboursement de loyer

Selon l'entente avec l'Administration portuaire d'Halifax pour la location des installations au Quai 21, le loyer comprend un montant représentant la quote-part du Musée des frais d'exploitation des biens immobiliers (aussi connus comme frais des aires communes). Les frais sont estimés par le propriétaire et rapprochés régulièrement aux montants réels. Au cours de l'exercice 2014-2015, il a été déterminé que les frais des aires communes du Musée avaient été surestimés pour les trois années antérieures, ce qui a donné lieu à un remboursement de 575 \$. Les futurs paiements de loyer liés à de tels frais d'exploitation ont été réduits et sont reflétés dans les obligations contractuelles à la note 13.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

12. Crédits

Pour réaliser son mandat, le Musée dépend du financement public, qui s'est composé comme suit :

	2016	2015
Crédits parlementaires accordés		
Budget principal des dépenses	7 700 \$	9 900 \$
Crédits de l'exercice précédent utilisés dans l'exercice considéré	2 642	8 437
Crédits reportés pour des projets d'immobilisations	(2)	(2 642)
Crédits utilisés pour l'achat d'immobilisations amortissables	(2 640)	(7 995)
	7 700	7 700
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	2 119	1 220
Crédits comptabilisés en résultat	9 819 \$	8 920 \$

13. Obligations contractuelles

Le Musée a conclu des ententes qui comprennent des coûts de constructions et des services-conseils. Il a également des obligations contractuelles avec l'Administration portuaire d'Halifax, un apparenté, pour la location des installations au Quai 21 jusqu'en février 2051. Au 31 mars 2016, les obligations estimatives sont comme suit :

	Apparenté	Autres	Total
2017	1 532 \$	85 \$	1 617 \$
2018	1 532	—	1 532
2019	1 532	—	1 532
2020	1 532	—	1 532
2021	1 578	—	1 578
2022 à 2051	54 995	—	54 995
	62 701 \$	85 \$	62 786 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

14. Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations que l'employeur doit verser suivant un multiple des cotisations des salariés. Le taux de cotisation exigé de l'employeur est fonction de la date d'entrée en service de l'employé. Pour les employés ayant une date d'entrée en service antérieure au 1^{er} janvier 2013, le taux de cotisation du Musée en vigueur à la clôture de l'exercice était 1,15 fois la cotisation de l'employé (1,28 fois en 2015) et, pour ceux ayant une date d'entrée en service ultérieure au 31 décembre 2012, le taux de cotisation du Musée en vigueur à la clôture de l'exercice était 1,11 fois la cotisation de l'employé (1,28 fois en 2015) pour un seuil salarial défini. Pour la partie des salaires supérieure à ce seuil, le Musée doit cotiser à raison de 6,67 fois la cotisation de l'employé (7,13 fois en 2015). Les cotisations totales de l'employeur de 492 \$ (457 \$ en 2015) ont été passées en charges dans l'exercice considéré.

La loi oblige le gouvernement du Canada à verser les prestations au titre du Régime. Les prestations de retraite sont généralement acquises pour une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % multiplié par le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives de service ouvrant droit à pension. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et sont indexées au taux d'inflation.

15. Opérations entre apparentés

Le Musée est lié, sur le plan de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Musée conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés, et selon des conditions normales de crédit.

En plus des opérations entre apparentés présentées ailleurs dans les présents états financiers, le Musée a engagé des charges s'élevant à 2 158 \$ (1 728 \$ en 2015), composées surtout de loyers et charges locatives et du paiement en remplacement d'impôts, qui sont comptabilisées dans le poste « Installations » et totalisent 1 792 \$ (1 484 \$ en 2015), et a gagné des produits de 12 \$ (579 \$ en 2015) avec des apparentés.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers

Le Musée fait face à un éventail de risques en raison de ses activités, dont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix).

L'objectif à long terme de la politique de placement du Musée pour le fonds de dotation est de générer des rendements réels à long terme pour suppléer aux frais de programmation, d'éducation et autres frais de même nature, tout en conservant en permanence le capital du fonds de dotation.

Dans le but de gérer les risques, le Musée investit dans un portefeuille diversifié qui est administré par des gestionnaires de placements professionnels. Les placements du Musée sont régis par une politique de placement approuvée par le Conseil d'administration et examinée annuellement. Un comité de placements, qui comprend des experts indépendants dans le domaine, soutient le Musée dans la surveillance et la gestion de son portefeuille. Par ailleurs, le Musée a recours aux services d'un conseiller en placement pour épauler le Comité de placements dans son travail. Au fur et à mesure que les marchés financiers évoluent, le Comité de placements recommande des rajustements à la composition de l'actif afin de réduire le risque global du portefeuille et établit des répartitions cibles permettant des variations dans la ventilation des catégories d'actif à l'intérieur d'une fourchette donnée. Aux 31 mars 2016 et 2015, la répartition était de 60 % dans des instruments à taux fixe, 10 % dans des titres de capitaux propres internationaux et 30 % dans des actifs de substitution.

Il n'y a eu aucune modification des expositions à un risque, objectifs, politiques et processus en matière de gestion des risques et des méthodes utilisées pour évaluer les risques par rapport à l'exercice précédent.

Le Musée a déterminé et évalué comme suit son exposition aux risques financiers :

a) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que le Musée subisse une perte financière si une contrepartie manque à ses obligations contractuelles. Un tel risque découle principalement de la trésorerie, de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et des créances. Le Musée a déterminé que le risque de crédit n'est pas significatif.

i) Trésorerie

La trésorerie, autre que la trésorerie et les équivalents de trésorerie du fonds de dotation, est détenue dans une banque à charte canadienne. Le Musée réduit son risque de crédit sur la trésorerie en traitant seulement avec des institutions financières réputées et de premier ordre.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

- a) Risque de crédit (suite)
 - ii) Trésorerie et placements du fonds de dotation

Selon la politique de placement du Musée à l'égard du fonds de dotation, les placements doivent être détenus dans un portefeuille diversifié de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, d'instruments à taux fixe, de placements en titres de capitaux propres canadiens, américains et internationaux, ainsi que d'actifs de substitution par l'entremise de fonds commun et de fonds communs de placement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont une durée jusqu'à l'échéance d'au plus un an. Les instruments à taux fixe, les placements en titres de capitaux propres et les placements en actifs de substitution sont détenus principalement par l'entremise de caisses en gestion commune et de fonds communs. Les placements dans le fonds commun à taux fixe se composent d'obligations, d'hypothèques, de dette émergente et d'autres instruments à taux fixe. La juste valeur des placements de portefeuille à taux fixe est évaluée en ayant recours à la juste valeur de marché majorée des intérêts courus et est fondée sur la valeur nette de l'actif telle que déclarée par les administrateurs des fonds communs. Le portefeuille d'actifs de substitution offre une volatilité globale plus faible et une corrélation avec les indices boursiers traditionnels et son objectif est de générer des rendements positifs indépendamment des conditions du marché. Le portefeuille d'actifs de substitution comprend des stratégies à long et à court terme, des stratégies de faible volatilité pour les instruments à taux fixe, des stratégies générales neutres pour les titres de capitaux propres sur les marchés internationaux comportant un risque de marché minimal en matière de titres de capitaux propres ainsi qu'un programme de négociation de contrats à terme dont la gestion est fondée sur la chasse aux tendances qui a accès à un portefeuille diversifié d'instruments financiers dans un éventail de marchés internationaux. La juste valeur des placements du portefeuille d'actifs de substitution de niveau 1 qui sont négociés avec une fréquence et un volume suffisants pour être jugés comme négociés sur un marché actif sont comptabilisés à la valeur nette non ajustée de l'actif telle que déclarée par les administrateurs ou gestionnaires externes des fonds. Les placements du portefeuille d'actifs de substitution qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont classés comme des placements de niveau 2 et comptabilisés à la valeur nette non ajustée de l'actif telle que déclarée par les administrateurs ou gestionnaires externes des fonds. Le Musée ne détient aucun placement de niveau 3.

Les placements en instruments à taux fixe, les titres de capitaux propres et les actifs de substitution font en sorte que le Musée s'expose indirectement au risque de crédit lié aux placements sous-jacents de ces fonds. Ces risques sont gérés au niveau des gestionnaires de placements, qui ont comme objectif d'investir dans des instruments financiers de première qualité avec des contreparties solvables, en limitant le montant qui peut être placé dans une contrepartie donnée et en respectant d'autres plafonds énoncés dans la politique de placement du Musée.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

a) Risque de crédit (suite)

iii) Créances

Le Musée est exposé au risque de crédit de la part des clients pour un montant de 194 \$ (1 210 \$ en 2015) provenant du cours normal des activités. Les créances sont comptabilisées au net de la provision pour mauvaises créances applicable, qui est établie en fonction du risque de crédit déterminé lié à des comptes particuliers et d'autres renseignements pertinents. La concentration du risque de crédit est limitée pour les créances, vu la faible valeur des opérations avec des parties autres que des ministères.

Au 31 mars 2016, des créances de 1 \$ étaient en arriéré (plus de 30 jours) (7 \$ en 2015). Le Musée n'a pas classé de créances comme douteuses parce qu'elles sont généralement auprès de clients gouvernementaux, qui présentent un faible risque de non-perception.

b) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque que des variations des prix du marché, tels que les cours du change, les taux d'intérêt et les autres risques de prix, aient une influence sur le résultat d'exploitation net du Musée ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient.

i) Risque de change

Les placements du fonds de dotation comprennent 1 376 \$ (1 361 \$ en 2015) en placements sous-jacents dans des instruments à taux fixe et des catégories d'actifs de substitution qui comportent un risque de change non couvert. Le risque de change a été déterminé comme étant de faible à modéré parce que les placements en question ne constituent que 18 % du portefeuille. En outre, les fonds libellés en dollars canadiens comportant un risque de change font l'objet en général d'opérations de change à terme ou de contrats semblables en vue de protéger les fonds contre des fluctuations de prix importantes causées par les variations des taux de change. Par ailleurs, les fonds libellés en dollars américains font l'objet d'un règlement dans les trois jours ouvrables et peuvent être reconvertis en fonds libellés en dollars canadiens à l'intérieur de ce délai.

Dans certains cas, le Musée effectue des versements en dollars américains à des fournisseurs. Aux 31 mars 2015 et 2014, le Musée n'avait aucun passif libellé en devises qui aurait pu l'exposer à des variations des taux de change. Les fluctuations du dollar canadien par rapport à la devise américaine n'auraient pas une incidence importante sur le résultat d'exploitation net du Musée.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

b) Risque de marché (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variables exposent le Musée au risque de taux d'intérêt pour les flux de trésorerie. Les intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le solde de trésorerie et les placements du fonds de dotation du Musée, qui sont constitués de liquidités, d'équivalents de trésorerie et d'instruments à taux fixe, rapportent des intérêts à taux fixe ou leur valeur est tributaire des taux d'intérêt. Le Musée ne détient pas directement des instruments de créance au 31 mars 2016, mais il possède des placements en instruments à taux fixe par l'entremise de fonds communs et de fonds communs de placement.

Le Musée gère son risque de taux d'intérêt en conservant une combinaison de placements en instruments à taux fixe, notamment des fonds obligataires qui satisfont aux critères de placement énoncés dans la politique de placement. Les gestionnaires de placements et de portefeuilles surveillent ces expositions afin de pallier le risque de taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations ne peut pas être évaluée facilement, car le Musée détient les fonds et non pas les actifs sous-jacents.

La sensibilité du solde de la trésorerie à une diminution de 0,25 % du taux d'intérêt serait une réduction de 10 \$ du produit d'intérêts pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 (27 \$ en 2015).

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix survient lorsque la juste valeur des fonds en titres de capitaux propres fluctue à la suite de la baisse d'un indice boursier ou d'autres variables de risque. Les placements du fonds de dotation comprennent 1 637 \$ de fonds composés de placements sous-jacents dans des titres de capitaux propres (1 537 \$ en 2015), dont 1 637 \$ (1 537 \$ en 2015) en actifs de substitution qui ont de façon générale une faible corrélation avec l'indice boursier et les placements en titres de capitaux propres. Par ailleurs, ces actifs de substitution servent à réduire le risque de prix et la volatilité associés aux autres fonds.

La sensibilité des placements du fonds de dotation est calculée en fonction d'une diminution de 5 % des valeurs de marché. Le taux de sensibilité est déterminé selon l'écart type pour l'ensemble du fonds tel qu'établi par les gestionnaires de placements et de portefeuilles. Au 31 mars 2016, si les valeurs de marché avaient baissé de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la diminution des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice aurait été de 32 \$ en raison de la baisse de la juste valeur des actifs financiers (115 \$ en 2015).

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Musée éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers en temps voulu.

Le Musée gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévisionnels des activités d'exploitation et des activités prévues d'investissement et de financement, afin de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il aura toujours suffisamment de liquidités pour régler ses passifs à l'échéance, à la fois dans des conditions normales et contraignantes, sans subir de pertes inacceptables ou risquer de nuire à sa réputation. Le Musée a déterminé que le risque n'est pas important.

Au 31 mars 2016, l'ensemble des créiteurs et charges à payer du Musée était exigible dans un délai de trois mois.

d) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être classés en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs est fonction des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier selon que les données sur lesquelles reposent ces techniques sont observables ou non observables :

- i) Niveau 1 – Les instruments financiers du niveau 1 peuvent être évalués selon les cours sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- ii) Niveau 2 – Les instruments financiers du niveau 2 sont évalués au moyen des cours du marché pour des actifs et des passifs semblables, des cours sur des marchés qui ne sont pas actifs ou de modèles reposant sur des données observables.
- iii) Niveau 3 – Les instruments financiers du niveau 3 sont évalués au moyen de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques semblables et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle n'est pas observable.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2016
(en milliers de dollars)

16. Instruments financiers (suite)

d) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)

Voici la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des actifs et passifs financiers au 31 mars :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2016
Actifs financiers				
Trésorerie et placements du fonds de dotation				
Fonds de placement – Instruments à taux fixe	4 666 \$	– \$	– \$	4 666 \$
Fonds de placement – Actifs de substitution	598	2 516	–	3 114
	5 264 \$	2 516 \$	– \$	7 780 \$
<hr/>				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2015
Actifs financiers				
Trésorerie et placements du fonds de dotation				
Fonds de placement – Instruments à taux fixe	4 581 \$	– \$	– \$	4 581 \$
Fonds de placement – Actifs de substitution	1 570	1 446	–	3 016
	6 151 \$	1 446 \$	– \$	7 597 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2016, le Musée a transféré un de ses fonds de placement en actifs de substitution du niveau 1 au niveau 2 parce que le fonds en question n'est plus négocié sur un marché actif. Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 1 durant l'exercice et aucun transfert entre niveaux en 2015.

17. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée dans l'exercice considéré. Certaines charges dans le tableau 2 aux états financiers ont été reclassées afin de regrouper tous les frais de déplacement et d'accueil du Musée dans un seul poste de charge. Certains frais de déplacement et d'accueil étaient auparavant répartis à l'activité qu'ils appuyaient. De plus, l'état des flux de trésorerie, qui présentait auparavant les activités d'investissement en chiffres nets, a été modifié pour présenter les activités en question en chiffres bruts. L'augmentation nette de 714 \$ de la trésorerie et des placements du fonds de dotation de 2015 était constituée d'acquisitions de 2 921 \$ et de cessions de 2 207 \$.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Exercice terminé le 31 mars 2016

Tableau 1 – Produits d'exploitation
(en milliers de dollars)

	2016	2015
Vente de billets pour les expositions	408 \$	250 \$
Location de salles	306	301
Boutique	285	265
Événements spéciaux	194	276
Centre d'histoire familiale	101	87
Programmation	59	63
	1 353 \$	1 242 \$

Tableau 2 – Charges
(en milliers de dollars)

	2016	2015
Frais liés au personnel	5 449 \$	5 092 \$
Amortissement des immobilisations	2 610	1 732
Loyer et frais connexes	1 612	1 299
Marketing, promotion et reconnaissance	692	344
Réparation, entretien et exploitation de l'édifice	407	354
Exposition et programmation	353	850
Services publics	342	247
Fournitures et services de fonctionnement	278	387
Services professionnels et spéciaux	248	216
Coût des marchandises vendues	217	265
Fournitures de bureau et administration	203	159
Paiement en remplacement d'impôts	180	166
Frais de déplacements et d'accueil *	177	124
Frais liés à l'ouverture du Musée	55	–
	12 823 \$	11 235 \$

* Comprend 23 \$ de frais d'accueil sous forme de dons en nature (3 \$ en 2015). Des produits de contrepartie du même montant ont été comptabilisés comme dons.